

Identifiant : paulumaitis

Essai de Réponse à la Troisième série de questions du concours d'Écriture Sainte

Question 1. À combien de personnages distincts la sainte Écriture attribue-t-elle personnellement le nom (ou le surnom) de Joseph ?

Joseph (Hébreu : *Yôsêf*, « que [Dieu] fasse croître » ; Septante : *Ἰωσηφ*), nom de **seize** personnages de l'Ancien ou du Nouveau Testament. La Vulgate écrit toujours leur nom *Joseph* (indéclinable), excepté dans les livres des Machabées, où elle écrit *Josephus*. Voir **Joseph** 7 et 8.

1° **Joseph**, fils de Jacob et Rachel (Gen., XXX, 22-23)

2° **Joseph**, fils d'Igal, de la tribu d'Issachar. Son fils fut un des douze espions envoyés par Moïse pour explorer la Terre Promise. Num., XIII, 8.

3° **Joseph**, lévite, fils d'Asaph, qui vivait du temps de David. Il fut désigné par le sort pour être à la tête du premier chœur de chantres sur les vingt-quatre entre lesquels les trois familles d'Asaph, d'Heman et d'Idithun avaient été partagées pour le service du sanctuaire. I Par., XXV, 2, 9.

4° **Joseph**, Israélite de la famille de Bani. Il avait épousé une femme étrangère et Esdras l'obligea à la quitter. II Esd., X, 42.

5° **Joseph**, prêtre et chef de la famille sacerdotale de Sébénias après le retour de la captivité de Babylone. II Esd., XII, 14.

6° **Joseph**, fils d'Ozias, ancêtre de Judith. Judith, VIII, 1.

7° **Joseph** (grec : *Ἰωσηφος* ; Vulgate : Josephus), fils de Zacharie, un des chefs de l'armée juive qui fut battu par Georgias (col. 277), vers 164 avant J.C., pendant que Judas Machabée était allé faire une campagne dans le pays de Galaad. I Mach., V, 18, 56-60.

8° **Joseph** (grec : *Ἰωσηφος* ; Vulgate : Josephus), nom d'un des fils de Mathathias, dans II Mach., VIII, 22 ; X, 19. Il paraît être le même que Jean.

9° **Joseph**, époux de la sainte Vierge. Il était fils d'Héli et descendait de David. Luc., III, 23 ; Matth., 1, 20 ; Luc., I, 27 ; II, 4.

10° **Joseph**, père de Janné et fils de Mathathias, le moins ancien des ancêtres de ce nom dans la généalogie de Notre-Seigneur. Luc., III, 24.

11° **Joseph**, père de Séméi et fils de Juda, le second des ancêtres de Notre-Seigneur portant ce nom dans sa généalogie. Luc., III, 26.

12° **Joseph**, fils de Juda et père de Jona, un des trois ancêtres de Notre-Seigneur qui ont porté ce même nom. Luc., III, 30.

13° **Joseph** (grec : *Ἰωσηφ*), fils de Marie, femme de Cléophas, frère de saint Jacques le Mineur et cousin de Notre-Seigneur, un de ceux qui sont appelés ses frères. On ne sait rien de certain sur l'histoire de ce Joseph.

14° **Joseph** d'Arimatee, disciple de Notre-Seigneur, qui l'ensevelit et le fit enterrer dans son propre tombeau. Matth., XXVII, 59-60 ; Marc., 15-46 ; Luc., XIII, 53 ; Joa., XIX, 38-42.

15° **Joseph**, appelé Barsabas et surnommé le Juste. Act., I, 23. Ce fut un des deux disciples qui furent présentés après l'Ascension, par les premiers membres de l'Eglise, comme étant dignes de prendre la place d'Apôtres laissée vacante par la trahison de Judas Iscariote. Act., I, 15-26.

16° **Joseph**, nom de saint Barnabé. Act., IV, 36.

Il est à noter qu'en plus, le nom de Joseph est un **nom ethnique**. En effet, le nom de Joseph, fils de Jacob, est employé comme un **nom de tribu ou de peuple** pour désigner :

1° les deux tribus issues de lui par ses deux fils, Ephraïm et Manassé. Sa descendance est

alors appelée simplement « Joseph », Deut., XXXIII, 13, 1- ; Ezech., XLVII, 13, ou bien, *benê Yosêf, filii Joseph*, « les fils de Joseph », Num., I, 10 ; XXVI, 28 ; Jos., XVI, 1 ; XVII, 14, etc., ou enfin, *bêt Yôsef*, domus Joseph, « la maison de Joseph ». Jos., XVIII, 5 ; Jud., I, 22, 35 ; II Reg., XIX, 20, etc.

2° « Joseph, la maison de Joseph » s'entendent de tout le royaume d'Israël, parce que la tribu d'Ephraïm en était la principale. Ezech., XXXVII, 16, 19 ; Amos, V, 6 ; Abd., 18 ; Zach., X, 6.

3° Dans le psaume LXXX, (hébreu, LXXXI), 6, « Joseph » désigne poétiquement tout le peuple d'Israël.

(Source : *Dictionnaire de la Bible*, de VIGOUROUX)

Question 2. Quel est l'Évangile qui rapporte le plus grand nombre de paraboles de Notre-Seigneur ?

Entre l'Évangile de saint Matthieu et celui de saint Luc, les deux évangiles qui rivalisent quant au plus grand nombre de paraboles, il semblerait que **l'Évangile de Saint Luc** se distingue. Que ce soit sur la base des vingt-huit paraboles proprement dites, qui sont (rangées par thème) :

Les Paraboles qui concernent le Royaume des Cieux (8 paraboles, dont 4 propres à saint Matthieu, aucune propre à saint Luc et 3 communes) :

Le semeur (Mt., XIII, 1-23 ; Mc., IV, 1-20 ; Lc., VIII, 4-15)

Froment et ivraie (Mt., XIII, 24-30)

Sénevé (Mt., XIII, 31-32 ; Mc., IV, 30-32 ; Lc., XIII, 18-19)

Levain (Mt., XIII, 33 ; Lc., XIII, 20-21)

Semence qui croît d'elle-même (Mc., IV, 26-29)

Trésor caché (Mt., XIII, 44)

Perle précieuse (Mt., XIII, 45-46)

Seine/filet (Mt., XIII, 47-49).

Celles qui concernent les conditions d'accès au Royaume des Cieux (14 paraboles, dont 2 propres à saint Matthieu, 11 propres à saint Luc et 1 commune) :

Bon Samaritain (Lc., X, 25-37)

Serviteur sans miséricorde (Mt., XVIII, 23-35)

Hôte nocturne (Lc., XI, 5-8)

Riche insensé (Lc., 16-20)

Figuier stérile (Lc., XIII, 6-9)

Invités au festin (Lc., XIV, 16-24)

Brebis perdue (Mt., XVIII, 12-13 ; Lc., XV, 3-7)

Drachme perdue (Lc., XV, 8-10)

Enfant prodigue (Lc., XV, 11-32)

Intendant malhonnête (Lc., XVI, 1-13)

Mauvais riche et Lazare (Lc., XVI, 19-31)

Mauvais juge et la veuve (Lc., XVIII, 1-8)

Pharisien et publicain (Lc., XVIII, 9-14)

Ouvriers envoyés à la vigne (Mt., XX, 1-16)

Celles qui furent prononcées dans les derniers jours de la vie de Jésus : (6 paraboles, dont 3 propres à saint Matthieu, 1 propre à saint Luc et 2 communes) :

Mines (Lc., XIX, 11-27)

Deux fils (Mt., XXI, 28-32)

Vignerons homicides (Mt., XXI, 33-46 ; Mc., XII, 1-12 ; Lc., 9-19)

Noces royales (Mt., XXII, 1-14 avec des différences Lc., XIV, 16-24, s'annulent donc l'une l'autre si elles sont comptées comme différentes)

Dix vierges (Mt., XXV, 1-13)

Talents (Mt., XXV, 14-30)

Soit un total de 9 paraboles propres à saint Matthieu et 12 propres à saint Luc.

Saint Luc l'emporte également sur une liste de 72 paraboles. Liste qui doit être à peu près complète, car elle comprend des paraboles qui sont plutôt des proverbes ou des allégories.

Avec un total de 41 paraboles pour saint Matthieu et de 45 pour saint Luc. (Légende du tableau : Paraboles qui concernent le Royaume des Cieux ; celles qui concernent les conditions d'accès au Royaume des Cieux ; celles qui furent prononcées dans les derniers jours de la vie de Jésus) :

N° Parole : Saint Matthieu Saint Marc Saint Luc Saint Jean

01 La semence XIII, 3-9, 18-23 IV, 3-9, 13-21 VIII, 5-8, 11-15

02 Le grain qui pousse IV, 26-29

03 Ivraie XIII, 24-30, 36-43

04 Sénevé XIII, 31-32 IV, 30-33 XIII, 18-19

05 Levain XIII, 33 XIII, 20-21

06 Trésor caché XIII, 44

07 Perle XIII, 45-46

08 Senne/Filet XIII, 47-50

09 Moisson IX, 37-38 X, 2

10 Temps de la joie IX, 14-15 II, 18-20 V, 33-35

11 Vieux manteau IX, 16 XI, 21 V, 36

12 Vin nouveau IX, 17 II, 22 V, 37-38

13 Vin vieux V, 39

14 Enfants qui jouent XI, 16-19 VII, 31-35

15 Souillure de l'homme XV, 10-11, 15-20 VII, 14-23

16 Plantation XV, 13

17 Deux aveugles XV, 14 VI, 39

18 Pain des enfants XV, 26-27 VI, 27-27

N° Parole : Saint Matthieu Saint Marc Saint Luc Saint Jean

19

20

21

Les deux Royaumes du Christ

et de Satan

XII, 25-30, 43-45 III, 23-27 XI, 17-26

22 Ouvriers à la vigne XX, 1-16

23 Deux fils XXI, 28-32

24 Méchants vigneron XXI, 33-46 XII, 1-12 XX, 9-19

25 Festin royal XXII, 1-14

26 Invités au festin XIV, 16-24

27 Figuier XXIV, 32-33 XIII, 28-29 XXI, 29-31

28 Aigles XXIV, 28 XVII, 37

29 Figuier stérile XIII, 69

30 Bon et mauvais arbre VII, 16-20 ; XII, 33-35 VI, 43-45

31 Pharisien et publicain XVIII, 9-14

32 Place au festin XIV, 7-11

33 Invitation aux pauvres XIV, 12-14

34 Riche insensé XII, 16-21

35 Serviteurs vigilants XIII, 33-37 XII, 25-38

36 Serviteur qui veille XXIV, 43-44 XII, 39-40

37 Intendant XXIV, 45-51 XII, 41-48

38 Dix vierges XXV, 1-13

39 Porte fermée XIII, 25-30

40 Cinq talents XXV, 14-30

41 Dix mines XIX, 11-27

42 Serviteurs inutiles XVII, 7-10

43 Bon Samaritain X, 30-37

44 Econome infidèle XVI, 1-9

45 Mauvais riche XVI, 19-31

46 Deux maîtres VI, 24 XVI, 13

47 Serviteur impitoyable XVIII, 23-35

48 Paille et poutre VII, 3-5 VI, 41-42

49 Choses saintes aux enfants et

perles aux porceaux

VII, 6

50 Enfant qui demande à manger VII, 9-11 XI, 11-13

51 Ami qui emprunte XI, 5-8

52 Juge inique XVIII, 1-8

53 Deux débiteurs VII, 41-43

54 Sel de la terre V, 13 IX, 50 XIV, 34-35

55

56

Ville sur hauteur et lumière sur
chandelier
V, 14-16 IV, 21 VIII, 16 ; XI, 33

57

58

Tour à bâtir et guerre à
entreprendre
XIV, 28-33

N° Parabole : Saint Matthieu Saint Marc Saint Luc Saint Jean

59

60

61

Disciple, serviteur et maître X, 24-25 IV, 40 XIII, 16 ; XV, 20

62 Père de famille prudent XIII, 52

63 Maison sur roc ou sable VII, 24-27 VI, 47-49

64

Lumière du monde

III, 19-21 ; VIII, 12 ;

IX, 5 ; XII, 35, 36, 46

65 Grain de froment XII, 24-25

66 Branche de vigne XV, 1-8

67 Fils du roi et tribut XVII, 23-26

68 Médecin IX, 12-13 II, 17 V, 31-32

69 Bon Pasteur X, 1-16

70 Brebis perdue XVIII, 12-14 XV, 3-7

71 Drachme perdue XV, 8-10

72 Fils prodigue XV, 11-32

(Source : Dictionnaire de la Bible, de VIGOUROUX)

Question 3. La sainte Écriture nous dit-elle quelque part si Adam a fait pénitence de son péché ou non ? Si oui, indiquez une référence.

Il semblerait qu'il n'y ait pas de référence dans la sainte Écriture qui nous dise textuellement qu'Adam fit pénitence de son péché. Cependant il suffirait des indices tirés de la Genèse, IV, 1 ; IV, 25 pour conclure qu'Adam, après le péché originel et son exclusion du Paradis Terrestre, ne fut ni un révolté, ni un désespéré, mais un croyant et un pénitent ; de plus, le Livre de La Sagesse nous fournit sur le repentir d'Adam et sa justification un renseignement formel. En effet, le **Livre de la Sagesse, aux chapitres IX, 19 et X, 1 et 2** : « C'est par la Sagesse, Seigneur, qu'ont été guéris, tous ceux qui vous ont plu dès le commencement. C'est elle qui garda celui que Dieu créa seul, qu'il avait formé pour être le père du monde ; c'est elle aussi qui le tira de son péché. » nous apprend que la Sagesse inspira à Adam un repentir sincère et qu'elle lui obtint son pardon, le sauvant de la ruine totale que sa faute lui avait méritée. Ce qui semble sous-entendre qu'Adam fit pénitence, car la pénitence est un devoir de justice envers Dieu dont la gloire extérieure est lésée par le péché et que pour obtenir le pardon de Dieu il faut en être digne. En outre les Pères enseignent qu'Adam fit une solide pénitence, et, pour affirmer cela, ils devaient avoir une source sûre : la Tradition ou les Saintes Écritures dans laquelle seules ces citations semblent y faire référence.

(Source : Dictionnaire de la Bible, de VIGOUROUX)

Question 4. De qui la sainte Écriture nous raconte-t-elle qu'il a subi un châtement qu'il avait préparé pour autrui ? Indiquez une référence.

La sainte Écriture nous raconte qu'**Aman**, fils d'Amadathi, de la race d'Agag, ennemi des Juifs a subi un châtement qu'il avait préparé pour autrui (**Esther, VII, 10** : Aman fut donc pendu à la potence qu'il avait préparée pour Mardochée. Et la colère du roi s'apaisa.)

De même, ceux qui avaient envoyés Daniel dans la fosse (Dan., VI, 24 ; XIV, 41), ceux qui ont précipité Sidrach, Misach et Abdénago dans la fournaise (Dan., III, 22), les vieillards qui voulaient faire mourir Suzanne (Dan., XIII, 61) ont subi le châtement qu'ils avaient préparé pour autrui.

Question 5. Comment la sainte Écriture nomme-t-elle les habitants de Bethléem ? Indiquez

une référence.

La sainte Ecriture nomme les habitants de Bethléem de deux façons :

Ephrathéens, nom qui a lui-même *deux significations* ; soit il désigne les personnes originaires d'Ephrata ou de Bethléhem de Juda, **Ruth, I, 2**, où il est question d'Elimélech, de Noémi et de leurs deux fils, et **I Reg. (Sam.), XVII, 12**, où il est question de David. Mais, *Ephrathéen*, Jud., XII, 5, signifie Ephraïmite ou originaire de la tribu d'Ephraïm. De même, I (III) Reg. XI, 26. Et dans I Reg. (Sam.), I, 1, *Ephratéen* signifie originaire du territoire d'Ephraïm.

Les habitants de Bethléem sont aussi désignés par le nom de **Bethléhémites** (Vulg. *Bethlehemites*), habitants de Bethléem de Juda. **I Sam. (Reg.) XVI, 1, 18 ; XVII, 58 ; II Sam. (Reg.) XXI, 19.**

(Source : *Dictionnaire de la Bible*, de VIGOUROUX)

Question 6. Citez quatre changements de nom auxquels, selon le témoignage de la sainte Écriture, Dieu a procédé ou fait procéder.

- **Abram/Abraham.** (Genèse, XVII, 4-5 : Et Dieu lui dit : « C'est Moi qui vous parle ; Je ferai alliance avec vous, et vous serez le père de nations nombreuses. Vous ne vous appellerez plus Abram, mais vous vous appellerez Abraham ; parce que Je vous ai établi pour être le père d'une multitude de nations » ;

- **Saraï/Sara.** (Genèse, XVII, 15 : 15. Dieu dit encore à Abraham : « Vous n'appellerez plus votre femme Saraï, mais Sara » ;

- **Jacob/Israël.** (Genèse, XXXII, 28 : Et le même Homme ajouta : « On ne vous nommera plus à l'avenir Jacob, mais Israël ; car si vous avez été fort contre Dieu, combien le serez-vous davantage contre les hommes ? » ;

- **Simon/Céphas (Pierre).** (St Matthieu, XVI, 17-18 : Jésus lui répondit : « Tu es bienheureux, Simon, fils de Jonas, parce que ce n'est pas la chair et le sang qui t'ont révélé cela, mais Mon Père qui est dans les Cieux. Et Moi, Je te dis que tu es Pierre, et que sur cette pierre Je bâtirai Mon église, et les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle » ; St Jean., I, 42 : Et il l'amena à Jésus. Jésus, l'ayant regardé, dit : « Tu es Simon, fils de Jona ; tu seras appelé Céphas (ce qui signifie Pierre) ».

Question 7. Citez trois cas où une ou plusieurs personnes se sont présentées sous un nom d'emprunt.

- **L'ange Raphaël.** Tobie, V, 17, 18 : L'Ange Raphaël lui dit : « Cherchez-vous la famille du mercenaire qui doit conduire votre fils, ou le mercenaire lui-même ? Mais, de peur que je ne vous donne de l'inquiétude, *je suis Azarias*, fils du grand Ananias. » et XII 15 « Je suis l'ange Raphaël ».

- **Les démons du possédé** St Marc, V, 9 et St Jean, VIII, 30 ont pris le nom d'emprunt collectif « Légion » afin de montrer qu'ils étaient nombreux. **Le possédé** lui-même prend un nom d'emprunt si le lecteur lit l'Evangile à la lettre. St Marc, V, 9. « Et Il lui demanda : Quel est ton nom ? Il répondit : *Mon nom est Légion*, parce que nous sommes nombreux » et St Jean, VIII, 30. « Jésus l'interrogea, en disant : Quel est ton nom ? Il répondit : *Légion* ; car de nombreux démons étaient entrés en lui. ».

- **Jacob.** Genèse, XXVII, 19. « Jacob lui répondit : *Je suis Esau* votre fils aîné. ».

Il est à noter que dans d'autres cas, il est possible de voir un nom d'emprunt :

- **Jézabel.** III Reg., XXI, 8 : « Aussitôt elle écrivit, au nom d'Achab, une lettre qu'elle scella du sceau du roi, et qu'elle envoya aux anciens et aux premiers de la ville de Naboth qui demeuraient avec lui ».

- **Joseph.** Gen., XLI, 45 : se présente devant ses frères sous un nom qui peut être considéré comme un nom d'emprunt, mais qui est plus précisément un surnom ou deuxième nom.

- Lorsque Cornélius a Lapede commente le passage *Jud., XIII 18*, il explique que le nom des anges, lorsqu'ils se présentent aux humains, ne sont pas leurs véritables noms mais des noms

d'emprunt (ou plus précisément un surnom ou un deuxième nom {là encore}) pour aider les hommes à mieux comprendre leur rôle terrestre : Raphaël : « médecin de Dieu » (Tobie), Gabriel : « force de Dieu » (Jacob), Michel : « qui est comme Dieu » (Son rôle lors de la révolte des anges).

Question 8. Combien le Nouveau Testament contient-il d'Épîtres dont saint Paul est l'auteur ?

Voilà une question-piège, en effet, tout dépend de la définition que l'on donne au mot *auteur* ; dans le dictionnaire, ce mot a pour définition :

1° Personne qui est la première cause d'une chose, à son origine.

2° Personne qui a fait un ouvrage de littérature, de science ou d'art.

Cette petite précision est indispensable pour répondre à cette question, car s'il n'y a aucun doute sur le fait que saint Paul soit l'auteur des Épîtres aux Romains, aux Corinthiens, aux Galates, aux Ephésiens, aux Philippiens, aux Colossiens, aux Thessaloniens, à Timothée, à Tite et à Philémon, soit treize Épîtres, l'Église a été obligée de traiter le cas de l'Épître aux Hébreux dans sa commission biblique du 24 juin 1914. Par ses particularités, cette épître a en effet suscité des interrogations quant à son auteur. L'Église a défini, ce jour-là, que l'Apôtre saint Paul doit être considéré comme l'auteur de cette épître en ce sens qu'il l'a conçue et élaborée tout entière sous l'inspiration du Saint-Esprit, mais que, sous réserve d'un jugement ultérieur de l'Église, ce n'est pas forcément lui qui lui a donné la forme dans laquelle elle se présente.

Privilégiant la première définition du mot « *auteur* », saint Paul est donc, selon moi, l'auteur de **quatorze** Épîtres dans le sens que ces Épîtres ont toutes été conçues par lui, sous l'inspiration du Saint Esprit (définition du mot *auteur* n°1), mais ce n'est pas forcément lui qui a rédigé l'Épître aux Hébreux (définition du mot *auteur* n°2).

Cette interprétation est en parfait accord avec le texte de Saint Thomas dans sa *Préface des Commentaires des lettres de saint Paul Apôtre* : « Nous pouvons donc voir dans cet ouvrage, c'est à dire les Épîtres de saint Paul, que nous avons dans les mains, quatre choses : **l'auteur**, dans le vase même ; le sujet, dans le nom du Christ qui remplit le vase, parce que toute la doctrine que ces Épîtres contiennent se rapporte à la grâce de Jésus-Christ ; le mode ou la forme, dans la manière dont cette doctrine est annoncée; car elle est transmise au moyen de ces épîtres, d'ordinaire portées par des messagers, selon cette parole du II livre des Paralipomènes (XXX, 6) ; la division de l'oeuvre, en rapport avec l'utilité que nous avons signalée : car saint Paul a écrit **quatorze** épîtres, dont neuf pour l'instruction de l'Église des Gentils, quatre pour les évêques et les princes de l'Église, c'est-à-dire les rois, et une pour le peuple d'Israël, celle aux Hébreux. »

Par ailleurs, voici ce que dit le Denzinger au sujet des Épîtres de saint Paul :

Le canon de la sainte écriture : 179 : ...Les épîtres de (l'apôtre) Paul, au nombre de **quatorze** : une aux Romains ; deux aux Corinthiens ; une aux Ephésiens ; deux aux Thessaloniens ; une aux Galates ; une aux Philippiens ; une aux Colossiens ; deux à Timothée ; une à Tite ; une à Philémon ; une aux Hébreux. **186** : ...**treize** épîtres de l'apôtre Paul, de même **une** aux Hébreux...

Décret pour les jacobites : 1335 : ...les **quatorze** épîtres de Paul, aux Romains, les deux aux Corinthiens, aux Galates, aux Éphésiens, aux Philippiens, les deux aux Thessaloniens, aux Colossiens, les deux à Timothée et à Tite, à Philémon, aux Hébreux ;

a) *Décret sur la réception des livres saints et des traditions*. 1503 : ...les **quatorze** épîtres de l'apôtre Paul, aux Romains, deux aux Corinthiens, aux Galates, aux Ephésiens, aux Philippiens, aux Colossiens deux aux Thessaloniens, deux à Timothée, à Tite, à Philémon, aux Hébreux...

(Source : *Préface des Commentaires des lettres de saint Paul Apôtre*, de saint Thomas ; *Denzinger, Commission Biblique*)

Question 9. Quel est le livre de la sainte Écriture où Dieu n'est pas nommé ?

Dans **Le Cantique des Cantiques**, Dieu n'est pas nommé directement une seule fois dans les huit chapitres qui le composent. Cependant, il est à noter que, dans le texte hébreu il est cité indirectement dans un nom composé, au chapitre VIII, verset 6, « lampades ejus lampades ignis atque flammaram. », qui, pour les mots « *lampades ignis* » dit « *salhébét Yah* », qui signifie « flamme de Jéhovah ».

La partie protocanonique du Livre d'Esther (Esther., I-X, 3) ne nomme pas Dieu non plus.

(Source : *La Sainte Bible commentée selon la Vulgate* de L. Cl. FILLION)

Question 10. Qui a été proprement écrasé par un effet direct de son courage ? Indiquez une référence.

- **Eléazar**, frère de Juda Machabée : « Alors Eléazar, fils de Saura, vit une des bêtes cuirassée d'une armure royale ; elle était plus grande que les autres bêtes, et il lui sembla que le roi était dessus ; et il se sacrifia pour délivrer son peuple et pour s'acquérir un nom immortel. Il courut hardiment à elle au milieu de la légion, tuant à droite et à gauche, et de tous côtés ils tombaient devant lui. Et il alla sous les pieds de l'éléphant, se mit sous lui, et le tua ; l'éléphant tomba par terre sur lui, et Eléazar mourut là. » (**I Mac, VI, 43-46**)

- Le sacrifice de sa vie par *Samson*, mourant sous les décombres du temple de Dagon en tuant plus de Philistins que ce qu'il en avait tué de toute sa vie, est aussi un acte de courage.

Livre des Juges, XVI, 29-31 : « Et prenant les deux colonnes sur lesquelles la maison était appuyée, tenant l'une de la main droite et l'autre de la gauche, il dit : Que je meure avec les Philistins ! Et les colonnes ayant été violemment ébranlées, la maison tomba sur tous les princes et sur le reste du peuple qui était là ; et Samson en tua beaucoup plus en mourant qu'il n'en avait tué pendant sa vie. Ses frères et tous ses parents, étant venus en ce lieu, prirent son corps et l'ensevelirent entre Saraa et Esthaol, dans le sépulcre de son père Manué. Il avait été Juge d'Israël pendant vingt ans. »

Question 11. Citez un texte biblique qui prouve que les justes peuvent être admis au Ciel sans attendre le Jugement dernier.

Cette question signifie-t-elle que le texte doit prouver que les justes vont au Ciel sans précision de ce qu'il en est pour eux de la vision béatifique ? Ou, le fait d'aller au Ciel inclut-il le fait acquis d'accéder aussi à la vision béatifique ?

Dans le doute, des preuves à base de l'Écriture Sainte seront apportées pour ces deux questions graves qui ont suscitées des hérésies condamnées entre autres, par le Concile général de Lyon en 1274 et celui de Florence en 1438.

C'est une vérité dogmatique que l'âme, à peine a-t-elle quitté le corps, est appelée à comparaître au jugement particulier, qui après un décompte précis des actions bonnes et mauvaises qu'elle a accomplies au cours de sa vie, fixe son sort pour l'éternité.

Les âmes des justes qui ont tout expié sont admises au ciel aussitôt après leur mort, sans attendre le jugement général. Voici, en effet ce que dit saint Paul, pour encourager les ouvriers apostoliques dans leurs pénibles labeurs d'ici-bas : « **Nous sommes toujours pleins de confiance, sachant que pendant notre séjour dans le corps nous sommes loin du Seigneur en terre étrangère, puisque c'est le lieu de la foi et non de la vision. Aussi nous nous réjouissons, pleins de confiance, à la pensée de quitter le corps et d'habiter avec le Seigneur.** » **II Cor., V, 6-8.** Ailleurs, il s'exprime ainsi, tourmenté à la fois par le désir du ciel, qui suppose la mort, et par la pensée d'être utile à ses chrétiens en restant avec eux : « Je suis pressé d'un côté par le désir de voir mes liens se rompre et d'être avec le Christ, ce qui est de beaucoup le parti le meilleur, et de l'autre par la pensée que mon séjour dans le corps vous est nécessaire. » **Phil., I, 23-24.** Toutes ces déclarations de l'apôtre n'auraient aucun sens, s'il n'avait espéré sa participation immédiate à la béatitude éternelle.

La promesse de Jésus au bon larron : « Je vous le dis, en vérité, vous serez aujourd'hui avec moi dans le paradis. » (**Luc, XXIII, 43**) ne peut pas, selon moi, prouver que les justes vont

directement au Ciel car, le *Credo* nous enseigne qu'entre sa mort et sa résurrection Jésus-Christ « est descendu aux enfers ».

Dans son opuscule *Sur les Articles de Foi et les Sacrements de l'Eglise*, saint Thomas, au sujet de l'article concernant le dernier des effets de la divinité, qui est la rémunération des bons et le châtiment des méchants (chapitre VI), écrit qu'une des cinq erreurs est « celle des hommes qui disent que les âmes des méchants ne descendent pas dans l'enfer immédiatement après la mort, et qu'il n'entre non plus aucune âme de juste dans le paradis avant le jugement. Il est écrit dans saint Luc contre eux, ch. XVIII : « Que le riche est mort, qu'il a été enseveli dans l'enfer. » Il est dit aussi dans la deuxième Epître aux Corinthiens, V, 1 : « Nous savons, en effet, que si la demeure terrestre dans laquelle nous habitons est détruite, nous en avons une dans le ciel qui n'est pas faite de la main des hommes, mais éternelle. »

L'existence de la vision béatifique et la promesse qui nous en a été faite sont explicitement contenues dans la Sainte Ecriture (Matthieu., XVIII, 20 ; I Cor., XIII, 12 ; Apocalypse., XXII, 4), mais dans ces paragraphes, l'époque reste indéterminée.

En entrant au Ciel, le jour de son Ascension, Jésus nous a frayé le chemin du Ciel (Heb., IX, 17 ; X, 19) et a libéré les âmes des justes de l'Ancien Testament (Ecl., XXIV, 45 ; Zac., IX, 11 ; Eph., IV, 8). Aussi saint Paul désirait-il mourir pour être avec le Christ (Phil., I, 23). Mais une fois au Ciel, les âmes saintes jouissent-elles de la vision béatifique ? Beaucoup se suffisent de la promesse de Notre-Seigneur au bon larron (saint Luc, XXIII, 43), mais c'est encore la **deuxième épître de saint Paul aux Corinthiens, aux chapitres V-VI** qui contient l'argument décisif. Par là se trouve complétée la doctrine de saint Paul sur la vision intuitive qu'il avait décrite dans I Cor., XIII, 12.

Benoît XII (1334-1342) a tranché cette interrogation dans sa Constitution "Benedictus Deus" du 29 janvier 1336, ce qui montre que les textes bibliques n'empêchaient pas d'autres interprétations, mais qu'elles étaient incorrectes :

1000 (la vision béatifique de Dieu). Par cette constitution qui restera à jamais en vigueur, et en vertu de l'autorité apostolique nous définissons :

- que selon la disposition générale de Dieu, les âmes de tous les saints qui ont quitté ce monde avant la Passion de notre Seigneur Jésus Christ, ainsi que celles des saints apôtres, martyrs, confesseurs, vierges et autres fidèles morts après avoir reçu le saint baptême du Christ, en qui il n'y avait rien à purifier lorsqu'ils sont morts, et en qui il n'y aura rien à purifier lorsqu'ils mourront à l'avenir, ou s'il y a eu ou s'il y aura quelque chose à purifier, lorsque, après leur mort, elles auront été purifiées,

- et que les âmes des enfants régénérés par ce même baptême du Christ ou encore à baptiser, une fois qu'ils l'auront été, s'ils viennent à mourir avant d'user de leur libre arbitre, aussitôt après leur mort et la purification dont nous avons parlé pour celles qui en auraient besoin, avant même de reprendre leurs corps et avant même le jugement et cela depuis l'Ascension de notre Seigneur et Sauveur Jésus Christ au ciel, ont été, sont et seront au ciel, au Royaume des cieux et au paradis céleste avec le Christ, réunis dans la compagnie des saints anges, et que depuis la Passion et la mort du Seigneur Jésus Christ elles ont vu et voient l'essence divine d'une vision intuitive et même face à face - dans la médiation d'aucune créature qui serait un objet de vision ; au contraire l'essence divine se manifeste à eux immédiatement à nu, clairement et à découvert -, et que par cette vision elles jouissent de cette même essence divine ; et qu'en outre, en raison de cette vision et de cette jouissance, les âmes de ceux qui sont déjà morts sont vraiment bienheureuses et possèdent la vie et le repos éternel, et que de même les âmes de ceux qui mourront dans la suite verront cette même essence divine et en jouiront avant le jugement général ;

1001. et que cette vision de l'essence divine et sa jouissance font disparaître en elles les actes de foi et d'espérance, dans la mesure où la foi et l'espérance sont des vertus proprement théologiques ; et que, après qu'une telle vision intuitive face à face et une telle jouissance ont ou auront commencé, cette même vision et cette même jouissance existent de façon continue,

sans interruption ni amoindrissement de cette vision et de cette intuition, et demeurent sans fin jusqu'au jugement dernier, et après lui pour toujours.

1002 (Enfer. - Jugement général.) En outre nous définissons que, selon la disposition générale de Dieu, les âmes de ceux qui meurent en état de péché mortel descendent aussitôt après leur mort en enfer, où elles sont tourmentées de peines éternelles, et que néanmoins au jour du jugement tous les hommes comparaitront avec leurs corps "devant le tribunal du Christ " pour rendre compte de leurs actes personnels, " afin que chacun reçoive le salaire de ce qu'il aura fait pendant qu'il était dans son corps, soit en bien, soit en mal " II Cor., V, 10.

(Source : *Dictionnaire de la Bible*, de VIGOUROUX ; *Denzinger*)

Question 12. À quel homme la sainte Écriture attribue-t-elle le plus grand nombre de fils (au sens propre et immédiat : il s'agit de fils selon la chair, et non de descendants ou de fils spirituels) ? Indiquez une référence.

Si Abimélech n'est pas compris dans ses soixante-dix fils, alors, la sainte Ecriture attribue le plus grand nombre de fils à Gédéon/Jérobaal (**Jug, VIII, 29-31** : « Après cela Jérobaal, fils de Joas, s'en retourna et demeura dans sa maison ; et il eut soixante-dix fils issus de lui, car il avait plusieurs femmes. Et sa concubine qu'il avait à Sichem lui donna un fils nommé Abimélech. »), car il en aurait eu **soixante et onze**.

Dans le cas contraire, il a autant de fils que Achab qui en eut *soixante-dix* (*IV Reg., X, 1* : « Or Achab avait soixante-dix fils à Samarie »).

Le mot fils peut aussi s'entendre en tant qu'enfants, c'est-à-dire fils et filles. Dans ce cas, la sainte Ecriture attribue le plus grand nombre de fils à Roboam qui eut vingt-huit fils et soixante filles soit *quatre-vingt huit enfants*. *II Par., XI, 21* : « Or Roboam aima Maacha, fille d'Absalom, plus que toutes ses autres femmes et concubines. Car il eut dix-huit femmes et soixante concubines, et il engendra vingt-huit fils et soixante filles ».

Dans les livres des Paralipomènes, d'Esdras et de Néhémie, il semblerait que les nombreux fils qui sont attribués aux chefs de famille ne soient pas des fils directs, mais des membres de la famille. *I Par., IX, 6* ; *XV, 4-10* ; *Neh., XI, 6, 8, 12...*

Question 13. Donnez une sentence prononcée par Jésus-Christ et attestée par la sainte Écriture, et qui pourtant n'est pas consignée dans l'Évangile. Indiquez une référence.

La sentence suivante, transmise jusqu'à saint Paul et rapportée par les **Actes des Apôtres, chapitre XX, verset 35**, n'est consignée pas dans l'Évangile « **Il y a plus de bonheur à donner qu'à recevoir.** ».

Question 14. Quelles sont les trois sectes qui combattaient Jésus-Christ pendant sa vie publique ?

Au temps de Jésus Christ, il y avait quatre sectes chez les juifs : les pharisiens, les saducéens, les esséniens et les hérodiens . Les premiers étaient des juifs spiritualistes, en apparence rigides observateurs de la loi, qu'ils surchargeaient de vaines traditions, et dont ils pervertissaient l'esprit par leurs fausses interprétations. Les saducéens étaient des juifs matérialistes qui ne croyaient ni aux anges, ni aux démons, ni à l'immortalité de l'âme, ni à la résurrection des corps ; ils ne servaient Dieu qu'en vue des récompenses terrestres et ne mettaient leur bonheur que dans les plaisirs sensuels. Les esséniens menaient une vie très austère et avaient une tendance à rejeter le culte cérémoniel, tout en conservant les dogmes mosaïques. Les Hérodiens, ou partisans d'Hérode, avaient adopté, comme ce monarque, les usages de Rome et les superstitions idolâtriques. Cependant, seuls les **pharisiens**, les **saducéens** et les **hérodiens** sont cités dans les Évangiles comme ayant combattu Jésus-Christ pendant sa vie publique.

(Source : *Le Dogme*, Editions Fideliter, page 258)

Question 15. À propos de quel épisode historique rapporté dans l'Évangile saint Grégoire le Grand fait-il ce commentaire (qui s'inspire de saint Paul [I Cor. XIV, 22]) : « Prophetiæ

fidelibus datæ sunt, non infidelibus ; signa autem infidelibus, non fidelibus » ? Traduction très libre mais, je crois, mettant en lumière le propos de saint Grégoire : le Bon Dieu attire l'âme des infidèles par des phénomènes sensibles – miracles, visions, sentiments – mais c'est de doctrine qu'il nourrit celle des fidèles, parce qu'il cherche des adorateurs en esprit et en vérité.

Dans ses Homélie sur les Evangiles, saint Grégoire le Grand fait référence trois fois à la première Epître de saint Paul aux Corinthiens, chapitre XIV, verset 22, mais cette sentence est prononcée entièrement seulement dans son homélie pour le jour de l'Epiphanie,

Le 6 janvier 591, le jour de l'Epiphanie, saint Grégoire le Grand prononça devant le peuple dans la basilique de saint Pierre, apôtre, l'homélie suivante au sujet de l'Evangile selon saint Matthieu, II, 1-12 qui relate « **L'adoration des mages** » :

...Nous devons chercher pourquoi ce fut un ange qui apparut aux bergers en Judée, à la naissance du Rédempteur, tandis que ce ne fut pas un ange, mais une étoile qui conduisit les mages venus d'Orient pour l'adorer. Cela vient du fait que les Juifs sachant user de leur raison, c'est un être vivant raisonnable, ici un ange, qui devait les informer. Les païens, au contraire, qui ne savaient pas se servir de leur raison, sont amenés à la connaissance du Seigneur, non par des paroles, mais par des signes. D'où la parole de Paul : «*Les prophéties sont données aux croyants, non aux incroyants, les signes aux incroyants, non aux croyants.*» (I Cor., XIV, 22). Les prophéties sont données aux premiers en tant que croyants, non incroyants. Et c'est en tant qu'incroyants que les seconds, non croyants, reçoivent des signes. Les deux autres homélie lors desquelles saint Grégoire le Grand fait référence à la première Epître de saint Paul aux Corinthiens, chapitre XIV, verset 22 sont :

Le 26 novembre 590, un dimanche de l'Avent, devant le peuple dans la basilique de saint Etienne, martyr, au sujet de l'Evangile selon saint Matthieu, X, 5-10 qui relate l'Envoi des douze en mission :

...Voilà pourquoi, aujourd'hui où le nombre des fidèles a augmenté, on trouve encore dans la sainte Eglise beaucoup de personnes qui mènent une vie riche en vertus, mais sans les prodiges liés à ces vertus; en effet, le miracle extérieur est inutile s'il n'y a rien à réaliser à l'intérieur. Comme le dit le Docteur des nations, «*les langues sont un signe, non pour les croyants, mais pour les incroyants*» (I Cor., XIV, 22). Aussi cet éminent prédicateur a-t-il ressuscité par la prière, devant tous les incroyants, le jeune Eutychus, qui, s'étant endormi pendant la prédication, était tombé par la fenêtre et se trouvait bel et bien mort (cf. Actes., XX, 7-12). Venant à Malte et sachant l'île remplie d'incroyants, il guérit par la prière le père de Publius, qui était tourmenté par la dysenterie et les fièvres (cf. Actes., XXVIII, 7-10). Quant à Timothée, son compagnon de voyage et son aide pour la sainte prédication, qui souffrait de maux d'estomac, il ne le guérit pas d'une parole, mais il fait appel à l'art médical pour rétablir sa santé : «Prends, lui dit-il, un peu de vin, à cause de ton estomac et de tes fréquentes maladies.» (I Tim., V, 23). Lui qui, par une seule prière, a pu guérir un malade incroyant, pourquoi ne remet-il pas aussi sur pied par la prière son compagnon souffrant? C'est qu'il fallait guérir au-dehors par un miracle cet homme qui n'avait pas la vie au-dedans, pour que la manifestation de la puissance extérieure permît à une vertu intérieure de l'amener à la vie. Mais le compagnon malade de Paul, qui était croyant, n'avait pas besoin de voir des miracles au-dehors, puisqu'il était vivant et en pleine santé au-dedans.

Et le 24 mai 591, le jour de l'Ascension, devant le peuple dans la basilique de saint Pierre, apôtre, au sujet de l'Evangile selon saint Marc, XVI, 14-20 qui relate « L'Ascension » :

...4. Le texte poursuit : «Et voici les signes qui accompagneront ceux qui auront cru : en mon nom ils chasseront les démons, ils parleront de nouvelles langues, ils prendront en main des serpents, et s'ils boivent quelque breuvage mortel, il ne leur fera aucun mal. Ils imposeront les mains sur les malades, et ceux-ci seront guéris.» Cela, mes frères, vous ne le faites pas; est-ce à dire que vous ne croyez pas? Non, bien sûr! Ces signes ont été nécessaires au début de l'Eglise. La foi, pour croître, devait alors en être nourrie. Nous aussi, quand nous plantons des

arbres, nous leur versons de l'eau jusqu'à ce que nous ayons constaté qu'ils ont repris; mais une fois leurs racines fixées en terre, nous cessons de les arroser. D'où le mot de Paul : «*Les langues sont un signe, non pour les croyants, mais pour les incroyants.*» (I Co XIV, 22)

A propos de ces signes et de ces manifestations, il nous reste quelque chose à considérer de plus près : c'est que la sainte Eglise opère spirituellement chaque jour ce qu'elle opérait corporellement par les apôtres en leur temps. En effet, que font les prêtres de l'Eglise quand ils exorcisent les fidèles en leur imposant les mains, et qu'ils interdisent aux esprits malins d'habiter dans leur âme? Que font-ils, sinon chasser les démons? Et que font les fidèles lorsque délaissant les paroles mondaines de leur vie passée, ils proclament les saints mystères et chantent tant qu'ils peuvent les louanges et la puissance de leur Créateur? Que font-ils, sinon parler de nouvelles langues? Et ne prennent-ils pas en main des serpents quand ils enlèvent le mal du coeur des autres en les exhortant au bien? Et lorsqu'ils entendent des conseils empoisonnés sans se laisser pourtant entraîner à de mauvaises actions, n'est-ce pas là boire un breuvage mortel, mais sans qu'il leur fasse de mal? Et que font les hommes qui, dès qu'ils voient leur prochain faiblir dans l'accomplissement des bonnes actions, volent à son secours de toutes leurs forces, et raffermissent par l'exemple de leurs oeuvres la vie de ceux dont le comportement devenait chancelant? Que font-ils, sinon imposer les mains sur les malades pour qu'ils soient guéris?

Question subsidiaire. In cauda venenum... Combien de versets compte-t-on dans la sainte Écriture ?

Après un décompte du document PDF fourni par le secrétaire et une vérification à base de la *Sainte Bible commentée d'après la Vulgate*, de L. Cl. FILLION, il apparaît que ledit document comporte des pièges et des lacunes. En effet, premièrement, au Livre de l'Ecclésiastique, chapitre XIV, l'énumération des deux derniers versets est faussée, car l'avant-dernier verset est numéroté « 26 » et le dernier « 17 » ! Plus préjudiciable, dans le même livre, au chapitre XVII, il manque les versets 21 à 31 ; de même dans l'Evangile selon saint Marc, au chapitre II, le verset 28 a été omis ainsi que le verset 17 dans l'Epître de saint Jacques, chapitre IV ! Après la correction du verset mal énuméré et le rajout de 13 versets oubliés, on obtient un total de **35 810** versets dans la Sainte Ecriture :

Ancien Testament :

Genèse, 50 chapitres, et 1530 versets.

Exode, 40 chapitres, et 1211 versets.

Lévitique, 27 chapitres, et 858 versets.

Nombres, 36 chapitres, et 1288 versets.

Deutéronome, 34 chapitres, et 959 versets.

Josué, 24 chapitres, et 658 versets.

Juges, 21 chapitres, et 618 versets.

Ruth, 4 chapitres, et 85 versets.

I livre des Rois, 31 chapitres, et 811 versets.

II livre des Rois, 24 chapitres, et 695 versets.

III livre des Rois, 22 chapitres, et 817 versets.

IV livre des Rois, 25 chapitres, et 719 versets.

I Paralipomène, 29 chapitres, et 940 versets.

II Paralipomène, 36 chapitres, et 822 versets.

Esdras, 10 chapitres, et 280 versets.

Néhémie, 13 chapitres, et 404 versets.

Tobie, 14 chapitres, et 298 versets.

Judith, 16 chapitres, et 346 versets.

Esther, 16 chapitres, et 275 versets.

Job, 42 chapitres, et 1070 versets.

Psaumes, 150 psaumes, et 2528 versets.

Proverbes, 31 chapitres, et 915 versets.
Ecclésiaste, 12 chapitres, et 222 versets.
Cantique des cantiques, 8 chapitres, et 116 versets.
Sagesse, 19 chapitres, et 439 versets.
Ecclésiastique, 51 chapitres, et 1592 versets.
Isaïe, 66 chapitres, et 1293 versets.
Jérémie, 52 chapitres, et 1363 versets.
Lamentations, 5 chapitres, et 154 versets.
Baruch, 6 chapitres, et 213 versets.
Ezéchiel, 48 chapitres, et 1272 versets.
Daniel, 14 chapitres, et 531 versets.
Osée, 14 chapitres, et 198 versets.
Joel, 3 chapitres, et 73 versets.
Amos, 9 chapitres, et 147 versets.
Abdias, 1 chapitres, et 21 versets.
Jonas, 4 chapitres, et 48 versets.
Michée, 7 chapitres, et 104 versets.
Nahum, 3 chapitres, et 47 versets.
Habacuc, 3 chapitres, et 56 versets.
Sophonie, 3 chapitres, et 53 versets.
Aggée, 2 chapitres, et 38 versets.
Zacharie, 14 chapitres, et 211 versets.
Malachie, 4 chapitres, et 55 versets.
I Machabée, 16 chapitres, et 929 versets.
II Machabée, 15 chapitres, et 558 versets.
Nouveau Testament :
Matthieu, 28 chapitres, et 1070 versets.
Marc, 16 chapitres, et 677 versets.
Luc, 24 chapitres, et 1151 versets.
Jean, 21 chapitres, et 879 versets.
Actes des Apôtres, 28 chapitres, et 1005 versets.
Romains, 16 chapitres, et 433 versets.
I Epître aux Corinthiens, 16 chapitres, et 437 versets.
II Epître aux Corinthiens, 13 chapitres, et 255 versets.
Galates, 6 chapitres, et 149 versets.
Ephésiens, 6 chapitres, et 155 versets.
Philippiens, 4 chapitres, et 104 versets.
Colossiens, 4 chapitres, et 95 versets.
I Thessaloniens, 5 chapitres, et 88 versets.
II Thessaloniens, 3 chapitres, et 46 versets.
I à Thimothee, 6 chapitres, et 113 versets.
II à Thimothee, 4 chapitres, et 83 versets.
Tite, 3 chapitres, et 45 versets.
Philémon, 1 chapitre, et 25 versets.
Hébreux, 13 chapitres, et 303 versets.
Jacques, 5 chapitres, et 108 versets.
I Pierre, 5 chapitres, et 105 versets.
II Pierre, 3 chapitres, et 61 versets.
I Jean, 5 chapitres, et 105 versets.
II Jean, 1 chapitre, et 13 versets.
III Jean, 1 chapitre, et 14 versets.

Jude, 1 chapitre, et 25 versets.

Apocalypse, 22 chapitres, et 405 versets.

Avec 1 074 chapitres et 27 860 versets pour l'Ancien Testament et 260 chapitres et 7 950 versets pour le Nouveau Testament, la Sainte Ecriture compte une moyenne générale de 26,84 versets par chapitre, pour une moyenne partielle de 25,94 versets pour l'Ancien Testament, et 30,57 versets dans le Nouveau Testament, d'où il résulte un écart-type de versets par chapitre d'environ 13,76. Le Chapitre ayant le plus de versets est le psaume 118, avec 176 versets, tandis que celui qui en a le moins est le psaume 116, avec 2 versets.
